

Allonnes *Le journal*

Juillet 2022 — n°1

Revitalisation du centre-bourg

Vers un nouvel aménagement

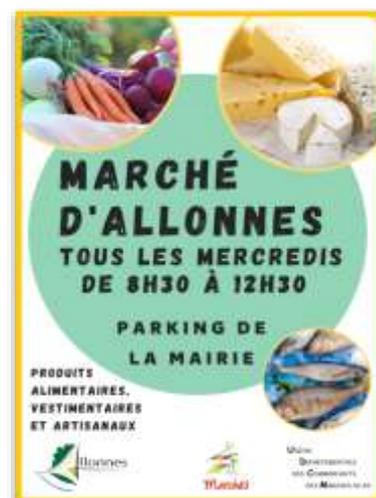
www.allonnes-49.fr



ACTUALITÉ

Marché tous les mercredis de 8h30 à 12h30

Grâce au travail de vos élus, du manager de centre ville Christophe LE LOUARN et de la Présidente des commerçants ambulants, Madame Sabrina GIRAULT, votre marché du mercredi s'étoffe de plusieurs nouveaux commerçants. Pour plus de sécurité, il a été légèrement déplacé sur le côté gauche du parking de la Mairie. L'accès se fait par l'entrée du parking, et la sortie par la rue Jean Robert Quéneau.



Cérémonie de commémoration du 8 mai

Comme ailleurs en France, ce dimanche 8 mai 2022, la municipalité d'Allonnes et l'association des anciens combattants ont organisé une cérémonie pour se souvenir du 8 mai 1945. Une date qui marque la fin de six ans de combats en Europe.



Nous remercions chaleureusement la mobilisation de la Band'Allonnaise guidée par Jean-Michel Fatet et nos pompiers du Centre des Pins sous la direction du Lt Hupont, fidèles à ce rendez-vous du souvenir chaque année.

Lors de cette cérémonie, nos représentants ont procédé à la remise de médailles de reconnaissance de la Nation, une distinction importante.

Les discours du Président des Anciens Combattants, de M. le Maire Jérôme Harrault et de Mme La ministre des Armées ont souligné l'importance de ce devoir de mémoire alors que la guerre fait encore rage en dehors de nos frontières.



Course cycliste et vide-grenier

Le dimanche 15 mai 2022, la commune d'Allonnes a reçu 46 coureurs engagés pour une course cycliste réservée aux juniors et aux coureurs de troisième catégorie. Le circuit de 7,4 km a été parcouru à 14 reprises, soit une distance totale de 103,600 km!

De nombreux baliseurs, bénévoles et membres de la commune, sous l'égide de l'association Anim'Culture, étaient présents en grand nombre afin de sécuriser le circuit. La commune et Anim'Culture remercient à nouveau les riverains pour leur vigilance observée lors de cet événement.

Une journée particulièrement chaude, éprouvante pour nos sportifs. En effet, 19 seulement franchissaient la ligne d'arrivée vers 17 heures, après 2h30 de course. Sous la responsabilité du Pôle Cyclisme saumurois et de Jean-Claude Papot, le départ des coureurs a été donné face au parking de la Mairie et ensuite ils ont empruntés les rues suivantes : Saint Jean des Bois, les Basses Landes, Moreau, Le Bellay, Croix du Chaux, Croix Blanche, l'Aleau, Recouvrance, le lotissement les Lisières et les rues Le Bellay et Albert Pottier, avant le retour devant le parking de la Mairie.



En parallèle, un vide-greniers était organisé, entre 6 heures et 18 heures, sur le parking de la Mairie et rue Julien Budan. La buvette et la restauration étaient assurées par Anim'Culture et il y avait aussi un stand de crêpes et de galettes.

Dans ce numéro :

◆ Actualité	2
◆ Édito	3
◆ La commune	4
- Revitalisation du centre-bourg	5
◆ Urbanisme	
- Une vaste agglomération gauloise et son sanctuaire mis au jour à Allonnes	6 7
- Les lisières	8
◆ Travaux	9
◆ Le numérique	
- Déploiement du territoire	10 11
- Fibre optique	
◆ Enfance & Jeunesse	12 13
◆ Associations- Culture & Loisirs	14
◆ Santé Solidarité & CCAS	
- Vague de chaleur	15
- Repas des aînés	
- Analyse des besoins sociaux	16
◆ Ecologie Nature	
- PNR	17
- Gestion des espaces verts	
◆ Agglomération Saurmur Val de Loire	
- Nouveau compteur d'eau connecté	18
- AVAé	
◆ Vie pratique	
- France services	19
- La mairie	20
◆ Communication	21
◆ A l'affiche	22
◆ Agenda 2022	23



Jérôme HARRAULT
Maire d'Allonnes



ÉDITO



Chères Allonnaises, chers Allonnais,

Avec le retour de la saison estivale qui annonce un bel été, d'agréables journées se profilent, synonymes de liberté retrouvée, de découvertes et d'instantanés précieux en famille et entre amis.

Je suis heureux de vous présenter notre nouveau format du bulletin d'information « *Allonnes, Le Journal* », conçu avec des nuances de couleurs dédiées à chaque grand thème. Il offre un sommaire très diversifié à l'image de tous les projets de la commune.

Dans de nombreux domaines économiques la reprise se fait sentir, mais force est de constater qu'elle est accompagnée d'une inflation galopante. Les prix de l'énergie et de certaines matières premières explosent, et les répercussions se font déjà sentir sur le budget des familles, tout comme sur les finances de notre commune. Notre priorité reste l'amélioration du cadre de vie alliant le *vivre ensemble* et la maîtrise des dépenses de notre budget voté en mars 2022.

Avant tout, nous avons lancé plusieurs études de faisabilité afin de prioriser l'ensemble de nos investissements d'ici la fin du mandat, entre autre l'extension de la salle des sports, l'agrandissement de la Maison de l'Enfance et la requalification de la base de Loisirs.

Plusieurs gros chantiers structurants pour notre commune vont s'entrevoir prochainement. Chronologiquement :

-début juillet, et ils vont s'étendre pour une durée de 12 mois, **des travaux de réfection et d'entouffissement des réseaux des eaux pluviales, eaux usées, eau potable, électricité et télécom.** (Cf. article page 9.)

-à la rentrée : la **rénovation de l'ensemble de la toiture de l'église** avec 9 mois de travaux et la démolition du Vieux Bourg, qui sera suivie par de nouvelles constructions. (Cf. article page 4.) Durée des travaux → 2 ans et demi.

-fin septembre, début octobre, la **démolition de l'ancien garage Renault** en Centre Bourg, ayant pour finalité la création d'un parking au PAMA. (Cf. article pages 4 et 5.)

-en fin d'année, nous lancerons une **étude sur l'aménagement de notre centre bourg** rue Albert Pottier qui est un gros projet nous tenant à cœur, prévu pour 2024-2025.

-dans la même période et suite au rachat des 3 cellules commerciales par la commune (boulangerie, boucherie et quincaillerie), de **nouvelles études d'aménagements** seront réalisées en lien avec nos partenaires Alter et la CCI, dans l'objectif d'y installer de nouveaux commerçants.

-nous avons prévu également d'ici la fin de l'année **d'installer un système de vidéoprotection** dans le centre bourg, la qualité de vie intégrant aussi la sécurité des biens et des personnes.

-début 2023, seront aménagés un espace jeux et un city stade aux abords de la maison de retraite et les aires de jeux déjà présentes sur la commune seront restaurées.

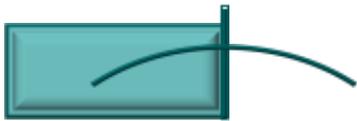
Par ailleurs, je tiens à vous informer que nous nous sommes engagés avec un cabinet spécialisé dans le recrutement de médecins dans le but de pouvoir accueillir, j'espère très rapidement, de nouveaux professionnels de santé. Nous souhaitons améliorer l'offre médicale déjà présente sur notre commune. Aussi, à ce sujet, nous constatons ces derniers temps un rebond de l'épidémie COVID-19, j'invite donc chacun d'entre nous à poursuivre les efforts en respectant les consignes recommandées par l'ARS.

Pour finir, je tiens à remercier l'ensemble des associations et leurs bénévoles qui offrent régulièrement un éventail d'activités et de manifestations, ainsi que tous les commerçants, artisans, agriculteurs et professions libérales qui font la renommée de la commune. Comme vous avez pu le constater, ces dernières semaines ont été particulièrement animées, notamment avec le 1^{er} festival de Bandas organisé par « *La Band'Allonnaise* » et le marché gourmand « *d'Anim'Culture* » suivi du feu d'artifice annuel tiré de la base de Loisirs. D'ailleurs, si vous tenez à rester informés, je vous invite à consulter régulièrement notre tout nouveau site internet où vous trouverez l'agenda et les actualités, mais également toutes autres informations liées à votre vie quotidienne. (Cf. article page 21.)

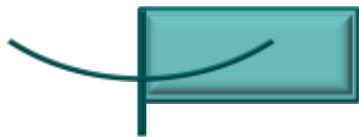
Je remercie également l'ensemble des élus et agents communaux pour leur implication sur les projets communaux.

Bonne lecture à tous et je vous souhaite un très bel été.

Votre Maire, Jérôme HARRAULT



LA COMMUNE



Revitalisation du centre-bourg : vers un nouvel aménagement

► Quartier du vieux bourg

Fin 2024, Maine-et-Loire Habitat livrera, rue Albert Pottier, 21 logements collectifs, 5 logements individuels et un local d'activités (cellules commerciales).

Le projet implanté en cœur de bourg, fera l'objet d'une attention particulière notamment portée sur l'aspect environnemental : des critères liés au décarboné, au biosourcé et au respect de la biodiversité seront pris en compte.

Le réemploi du tuffeau pour des éléments décoratifs non structurels sera étudié par l'équipe de maîtrise d'œuvre dans la mesure du possible.



Calendrier prévisionnel :

- Actuellement diagnostic amiante, plomb et biodiversité (oiseaux et chiroptères).
- Au 3^{ème} trimestre 2022 : démolition. Durée : 5 mois
- A partir du 3^{ème} trimestre 2023 : travaux
- La construction sera livrée fin 2024

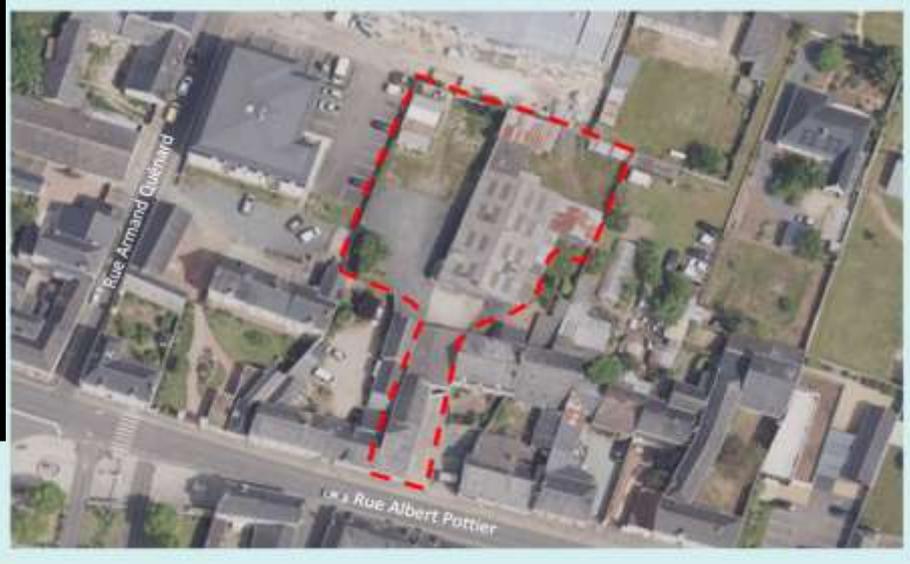
► Aménagement d'un parking à proximité du PAMA

Afin de poursuivre l'aménagement des abords du PAMA, il est envisagé la création d'un parking au niveau de l'ancien garage Renault, au 120 rue Albert Pottier.

Cela permettra, d'une part, de répondre aux besoins en stationnement du pôle *Maison de l'Enfance* situé au niveau de la rue du Lavoir, et d'autre part, d'apporter une offre de stationnements supplémentaires pour le PAMA.

«Démolition de l'ancien Garage Renault - rue Albert Pottier»

Démolition de
l'ensemble des
bâtiments
identifiés sur la
photo →



► OPAH-RU

La convention d'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat-Rénovation Urbaine (OPAH-RU) a été signée le 24 juin 2021 pour une durée de 5 ans (2021-2025).



Ainsi, les propriétaires privés du centre-ville, peuvent bénéficier d'un **accompagnement gratuit** et d'**aides financières** (sous conditions de ressources) pour rénover leur bâti.

Pour vérifier votre éligibilité, vous pouvez prendre contact auprès de **Madame Florie HILAIRE et Monsieur Anaël GUILLAUMÈS**, de la société **ALTER** retenue par la Communauté d'Agglomération pour l'animation et le suivi du dispositif au **02.41.40.07.07**.

Pour les ménages les plus modestes, la société **PROCLIVIS** propose aux propriétaires occupants éligibles, les services suivants :

- avance des subventions (sans intérêts et sans frais).
- financement du reste à charge (soit prêt sans intérêt ou prêt bancaire dont elle assumera l'instruction, le montage et la prise en charge des coûts de garantie).
- avance des subventions accordées au syndicat de copropriétaires.

Depuis septembre 2021, 60 contacts ont été pris, 21 visites réalisées et 10 dossiers sont à l'étude. Une nouvelle campagne de communication débutera en septembre 2022.

Il existe **un autre dispositif** pour les propriétaires privés (hors périmètre du centre-bourg et sous certaines conditions) : **le Programme d'Intérêt Général** de lutte contre la précarité énergétique et l'adaptation des logements à la perte d'autonomie.

Pour vérifier votre éligibilité, vous pouvez prendre contact auprès du **Pôle Habitat** de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire au **02.41.40.45.56**.

Une vaste agglomération gauloise et son sanctuaire mis au jour à Allonnes (49)

Article réalisé par E. Le Goff—INRAP

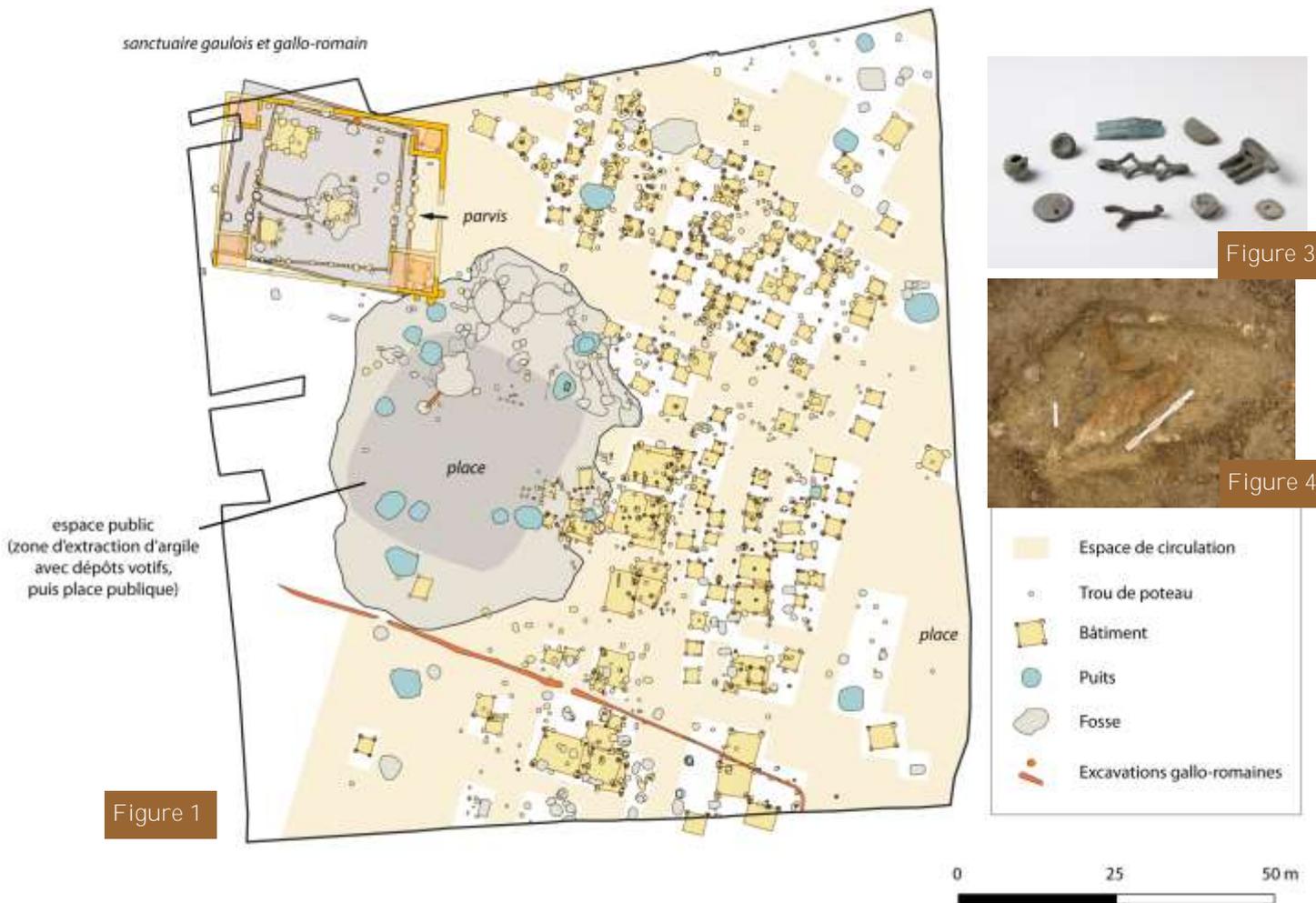
URBANISME

Le projet de lotissement « Les Lisières » porté par la mairie d'Allonnes avait donné lieu en 2019 à une importante fouille d'archéologie préventive, prescrite par la DRAC Pays de la Loire et réalisée par les archéologues de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Au terme de 11 mois de fouille, les vestiges ont livré un nombre considérable d'informations sur le passé insoupçonné de la commune. Ainsi, les recherches ont révélé la présence d'une vaste agglomération gauloise, fondée vraisemblablement au début du II^e siècle avant notre ère, et de son complexe cultuel : une découverte remarquable, non seulement à l'échelle de la région, mais aussi à l'échelle de l'Europe celtique.

► Une ville d'artisans et de commerçants (II^e-I^{er} s. avant J.-C.)

Les vestiges mis au jour (fosses, trous de poteau servant à fonder dans le sol les bâtiments de terre et bois, puits ...) permettent d'obtenir un plan de l'occupation assez bien documenté, se rapportant à **une vaste agglomération artisanale et commerciale** des II^e et I^{er} siècles av. J.-C., étudiée sur environ 15 000 m², mais dont la superficie générale est estimée entre 10 et 20 ha. L'agencement des aménagements urbains et notamment des nombreux bâtiments construits sur poteaux (maisons d'habitation, bâtiments annexes, boutiques ou ateliers, structures de stockage) révèlent ici une organisation rationnelle de l'espace, avec vraisemblablement des quartiers à fonctions distinctes, des places, un réseau de voies de circulations principal et des chemine-ments secondaires (figure 1). Des activités métallurgiques (travail du fer, des alliages cuivreux et orfèvrerie) ont été mises en évidence.



L'emplacement de l'agglomération gauloise d'Allonnes est stratégique, puisqu'elle se situe au carrefour de deux itinéraires majeurs, reliant d'anciennes capitales ou villes importantes, ce qui en fait un lieu idéal pour le commerce et les échanges. Elle est également implantée dans la partie orientale du territoire des Andicaves (peuple gaulois globalement installé sur l'espace du département du Maine-et-Loire), aux confins du territoire voisin des Turons (Indre-et-Loire – figure 2). Si un peu moins de 200 sites de ce type sont aujourd'hui dénombrés à l'échelle de l'Europe celtique, peu d'entre eux ont été abordés sur une surface d'étude importante.

La fouille réalisée à Allonnes en 2019 fournit donc des informations de premier intérêt pour comprendre la morphologie des villes préromaines. Les données archéologiques récentes témoignent d'un nombre important de ces agglomérations économiques au sein des territoires anciens, faisant du phénomène urbain une composante importante de la période qui précède la conquête romaine de la Gaule.

L'agglomération d'Allonnes est abandonnée dans le courant de la seconde moitié du 1^{er} siècle avant notre ère, au bénéfice d'un probable déplacement, peut-être vers le bourg actuel.



► Un sanctuaire gaulois et un espace public d'offrandes à l'extérieur

L'originalité du site étudié réside pour beaucoup dans la découverte d'un sanctuaire et d'un complexe culturel important, en bordure occidentale de l'agglomération gauloise (figure 1). Celui-ci avait motivé un arrêté de découverte exceptionnelle par la Drac. Plusieurs fois restructuré, le sanctuaire se présente initialement sous la forme d'un enclos quadrangulaire, de 22 et 24 m de côtés, et renferme plusieurs bâtiments. Des manifestations religieuses se déroulaient au sein de l'espace central de l'enclos sacré, où les archéologues ont mis au jour une concentration de trous de poteau et de fosses dans lesquelles sont apparus des dépôts de monnaies isolées et de petits mobiliers en alliage cuivreux. Ce lieu de culte, important pour le territoire et les populations locales a fonctionné au moins pendant 6 siècles. Il a été reconstruit au début de la période romaine. Près de 300 monnaies (gauloises et gallo-romaines) y ont été récoltées, témoignant de la pratique d'offrandes régulières.

À l'extérieur de l'édifice religieux et au contact direct de l'agglomération se développe en parallèle un vaste espace de dépôts votifs. Il est aménagé dans une dépression naturelle, à l'extrémité d'un ancien vallon qui agit naturellement comme collecteur des eaux pluviales et de ruissellement pour le secteur. Les archéologues ont mis au jour plus de 150 pièces d'armement et autres objets en fer (épées, fourreaux d'épées, fers de lance, lingots de fer ...), déposés dans d'anciennes fosses d'extraction d'argile sableuse. Ces objets peuvent être complets ou fragmentaires.

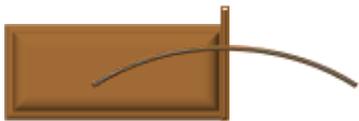
Ils montrent parfois des déformations ou mutilations volontaires, caractéristiques des pratiques religieuses observées sur les nombreux sanctuaires celtiques étudiés. Dans un second temps, la zone est transformée en une vaste place publique, avec un sol aménagé repéré sur plus de 1 200m². Des puits sont ensuite régulièrement creusés autour de celle-ci pour accéder au niveau d'eau sous-jacent, dont les vertus magiques ou religieuses sont recherchées. Ces contextes de pratiques votives s'avèrent exceptionnels, tant par leur rareté que par les nombreuses informations qu'ils apportent.

Fig. 1 : Plan des vestiges de la fouille d'Allonnes réalisée par l'Inrap en 2019, avec le sanctuaire et les aménagements urbains périphériques (© E. Le Goff, Inrap).

Fig. 2 : Localisation de l'agglomération gauloise d'Allonnes (© E. Le Goff, G. Leroux, A. Desfonds, Inrap).

Fig. 3 : Petit mobilier gaulois et gallo-romain provenant du sanctuaire de l'agglomération (© E. Le Goff, G. Leroux, A. Desfonds, Inrap).

Fig. 4 : Dépôts de pièces d'armement d'époque gauloise, en périphérie du sanctuaire : large fer de lance et fourreau d'épée volontairement plié (© E. Le Goff, Inrap).



URBANISME



Lotissement « Les Lisières »

Maine-et-Loire Habitat, avec le concours de l'entreprise Boisseau et du cabinet A2RT, réalise au lotissement « Les Lisières », 4 logements individuels de plain-pied de type III, selon le principe innovant de *construction hors site*.



Ce concept, consiste à préparer en atelier des modules en béton pour le rez-de-chaussée et en bois pour l'étage.

Ce mode d'élaboration permet de réduire les durées de constructions ce qui inclus, moins de nuisances sonores et la réduction de déchets de chantier.

Par ailleurs, une partie des matières premières utilisées sont issues de filières angevines ; isolations intérieures et extérieures des murs.

Grâce à ce mode de construction, qui fait partie des engagements RSE pris dans le cadre de la labellisation *Lucie 26000*, les futurs locataires pourront bénéficier de performances énergétiques économiques.

Les Lisières Allonnes

TERRAINS VIABILISÉS À VENDRE

LIBRE CHOIX CONSTRUCTEUR **Prix 67€TTC/m²**

de 351m² à 863 m²

www.allonnes-49.fr 02 41 52 00 30
mairie@allonnes-49.fr

NOUVEAU ! Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format numérique, en vous connectant sur le site dédié GNAU pour les 16 communes instruites par le Pôle ADS (Autorisation du Droit des Sols) de Longué-Jumelles.

Grâce à cette plateforme de dépôt en ligne, vous n'avez donc plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier, ni à la poste pour récupérer vos courriers en recommandés (seulement si la commune a la signature électronique...).

➔ *Les relations avec l'administration sont ainsi simplifiées et accélérées.*

Construction nouvelle ou extension, modification de façade, changement de fenêtres, de clôture, abri de jardin, piscine...

C'est désormais possible avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Je dépose mes demandes en quelques clics!

Re rendez-vous sur <https://gnau4l.apens.fr/longuejumelles/gnau/>



TRAVAUX



Enfouissement des réseaux

Des travaux de réfection et d'enfouissement des réseaux des eaux pluviales, eaux usées, eau potable, électricité et Télécom vont prochainement débuter dans les rues Louis de Funès, de la Mégretterie, Saint-Sébastien, Hugues d'Allonnes et Albert Pottier .



DE DÉBUT JUILLET 2022 À MARS 2023

Calendrier des travaux

→ *Début juillet 2022 à fin novembre 2022 :*

Travaux du réseau d'évacuation des eaux pluviales, des eaux usées et de l'adduction eau potable

→ *Mi-octobre 2022 à fin mars 2023 :*

Travaux d'enfouissement du SIEM



Création d'un parking rue Hugues

La rue Hugues d'Allonnes est régulièrement utilisée par tous les usagers de la route ; automobilistes, motards, cyclistes et piétons. Malheureusement elle est aussi trop souvent encombrée par les stationnements de véhicules. C'est pourquoi, nous allons créer un parking qui permettra d'améliorer la sécurité et de faciliter la circulation dans cette zone.



En bref

Zone Artisanale La Ronde

Le Conseil Municipal a dénommé une nouvelle voie récemment créée dans la ZA « La Ronde ». **Il s'agit de l'impasse qui part de la rue de la Jonnais desservant la ZAC n°2 de la ZA « La Ronde ».** Le nom retenu est « Impasse de la Croix Milaux, tiré du nom du lieudit de ce secteur au cadastre.

Déploiement du territoire



LE NUMERIQUE

► Allonnes, un territoire connecté

Le Siéml est autorité **organisatrice de la distribution publique d'électricité** (AODE). Les réseaux de distribution (ceux qui partent des lignes très haute tension et qui vont jusqu'aux maisons) lui appartiennent. Il les met à disposition du concessionnaire national Enedis, qui les gère pour son compte et contrôle son activité.

Le Siéml est par ailleurs depuis plusieurs années un acteur majeur de la **transition énergétique**. Il s'est engagé dans la voie du territoire connecté avec une première brique : l'éclairage public. Les communes ayant délégué cette compétence au syndicat pourront en bénéficier quelle que soit leur taille. Cela commence, sur Allonnes, par la **rénovation des armoires de commande** à l'aide d'horloges communicantes afin d'intervenir rapidement et efficacement sur nos habitudes et besoins ponctuels d'éclairage :

- ◆ assurer une meilleure maîtrise de ses consommations énergétiques.
- ◆ adapter les programmations d'éclairage (extinction ou allumage en quasi instantanéité).
- ◆ répondre plus facilement aux attentes de ses habitants (alerte en cas de dysfonctionnement par exemple).



Illustration: site internet Siéml.fr

Elles s'appuieront sur le réseau bas débit longue portée de type LORAWAN pour un pilotage à distance. Ce type de réseau présente des coûts de fonctionnement nettement inférieurs à ceux des réseaux téléphoniques. Près de 3 400 horloges communicantes seront ainsi installées d'ici 2024 sur l'ensemble du département pour les communes adhérentes au syndicat.

Aujourd'hui, le déplacement d'un technicien est nécessaire pour un réglage des horaires d'éclairage, demain le SIéML pourra le faire à distance (dans une préoccupation éco-responsable).

Par la suite, une partie du réseau d'éclairage pourra être piloté, par délégation, directement par les communes.

Eclairage public: changement d'horaires

Les horaires de fonctionnement de l'éclairage public ont été **modifiés** (à l'exception du site de la gendarmerie)

Cette initiative déjà adoptée par de nombreuses collectivités permet de :

- ◆ lutter contre la pollution lumineuse: forte recommandation du Grenelle de l'environnement.
- ◆ favoriser la biodiversité en réduisant l'impact de l'éclairage sur la faune sauvage (papillons, oiseaux, mammifères...).
- ◆ veiller à la santé de nos concitoyens car de nombreuses études démontrent l'impact négatif de la lumière sur le sommeil.
- ◆ réduire l'impact financier de l'éclairage.

Du 15 mai au 15 août :
coupure totale pour la saison estivale

Du 16 août au 14 mai :
extinction de 22h30 à 6h30 au lieu de 23h00 à 6h00

Fibre optique

► Comment la fibre arrive chez vous ?

Le réseau Anjou Fibre se déploie sur le **domaine public** via une infrastructure souterraine ou aérienne, en fonction du génie civil disponible.

Dans le cas des pavillons, le réseau s'arrête devant les habitations. Le raccordement final est effectué lors de la souscription d'un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès internet de votre choix.

Dans les cas des immeubles collectifs, la loi impose de signer une convention afin de déployer la fibre en partie privative et de raccorder l'ensemble des logements au domaine public.

De la même manière, le **raccordement final**, dans l'appartement, est effectué lors de la souscription d'un abonnement auprès du fournisseur d'accès internet de votre choix.

Consulter le site internet
www.anjou.fibre.fr

- connaître le déploiement de la fibre sur Allonnes
- découvrir les différents opérateurs présents sur le réseau en fibre optique et leurs offres
- tester l'éligibilité de votre logement
- télécharger des documents et trouver réponse à vos questions

► Freins au déploiement de la fibre

Le Code de l'Énergie reconnaît à ENEDIS le droit de couper les arbres et les branches à proximité du réseau électrique si celles-ci peuvent occasionner des courts-circuits ou des avaries. En effet, les plantations situées à proximité des réseaux aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier prévus par la réglementation (article L.51 du CPCE). Trop proches des câbles, elles peuvent entraîner un mauvais fonctionnement, voire en cas de frottement ou de chute de branches provoquer une interruption de service. Les végétaux peuvent également gêner ou empêcher l'accès aux poteaux.

ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

Quelles sont les distances à respecter ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance de 1 mètre en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes téléphoniques.

RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

Domaine public / Domaine privé

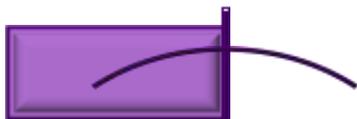
RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Lignes basse tension (BT) - 230/400 volts

Lignes isolées basse tension (BT) - 230/400 volts

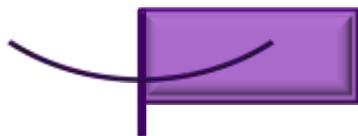
A DÉFAUT D'ÉLAGAGE, LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR VOTRE COMMUNE PEUT ÊTRE REPOUSSÉ.
La commune doit inciter les propriétaires à anticiper et à réaliser un élagage respectueux.

C'est pourquoi, à défaut d'élagage, le déploiement de la fibre sur une commune peut être stoppé. Ce sont les propriétaires riverains des infrastructures téléphoniques qui ont en charge l'élagage des arbres et haies situés sur leur parcelle. En cas de situation complexe ou dangereuse, ou si vous avez des doutes, il vous est recommandé de faire appel à un professionnel de l'élagage.



Accueil périscolaire et extrascolaire « Les P'tits à l'Honneur »

ENFANCE JEUNESSE



« *Avec l'aide des agents du centre technique, les enfants ont fabriqué des nichoirs pour les mésanges charbonnières et les mésanges bleues.* »



► Fabrication de nichoirs à Mésanges:



Les P'tits à l'Honneur étant très à l'écoute de leur environnement, ont décidé ce printemps de se mettre à l'ouvrage.

Par cette action, la biodiversité est préservée dans notre cadre de vie et ces oiseaux, grands prédateurs des chenilles et autres insectes, ont un abri pour nidifier.

Ils seront une alternative aux pesticides pour protéger notre environnement.

Les nichoirs ont été disposés sur les espaces verts de notre commune.



À vous de les apprécier en veillant à ne pas déranger leurs occupants !

NOUVEAU !

Les formulaires d'inscriptions sont téléchargeables sur le site internet de la commune, page dédiée à l'Accueil de Loisirs.

Vous y trouverez également l'actualité de certaines activités

que les enfants réalisent dans le cadre des temps périscolaires et extrascolaires.



- **Responsable de la structure:** Bérangère MORVAN CHAUVIERE joignable au 02 41 52 86 36 et 06 46 91 92 91 ou par mail acm@allonnes-49.fr
- 32, rue du lavoir 49650 ALLONNES

Multi-accueil « Graines d'éveil »

Le multi-accueil est une structure qui regroupe un accueil régulier (crèche) et un accueil occasionnel (halte-garderie) ce qui permet de recevoir simultanément des enfants de 2 mois ½ à 3 ans dans le cadre de contrats d'accueil adaptés aux besoins des familles. (Horaires, jours...)

- **Responsable de la structure :** Anna BEHAEGHEL – Puéricultrice, joignable au 02.41.59.78.30 ou par mail multiaccueil@allonnes-49.fr
- 32, rue du Lavoir, 49650 ALLONNES



Rentrée scolaire de septembre

→ Inscription école publique Jules Ferry

Afin d'inscrire votre enfant à l'école publique *Jules Ferry* pour la rentrée de septembre 2022, merci de vous rendre à la mairie d'Allonnes muni des pièces suivantes :

- Livret de famille
- Carnet de santé de votre enfant
- Justificatif de domicile
- Certificat de radiation si votre enfant arrive d'une autre école

Puis de contacter l'école au 02 41 38 24 96 ou d'envoyer un mail à l'adresse suivante : ce.0491883f@ac-nantes.fr.

→ Inscription au restaurant scolaire

ATTENTION !

Pour ceux qui ne mangent pas habituellement et qui souhaiteraient participer au Repas de Noël du jeudi 15 décembre : **inscription possible jusqu'au 30 septembre 2022** dernier délai.

Les dossiers de réinscription au restaurant scolaire pour la rentrée de septembre 2022 ont été distribués à vos enfants. Si cela n'a pas déjà été fait, ils sont à restituer le plus rapidement possible au secrétariat de la mairie.

Pour les nouveaux élèves qui souhaiteraient s'inscrire au restaurant scolaire, le formulaire est téléchargeable sur notre site internet dans la page dédiée au restaurant scolaire, ou bien disponible au secrétariat de la mairie. Pour compléter votre dossier, il est nécessaire de nous joindre un RIB et un justificatif de domicile.

PRATIQUE !

Les menus du restaurant scolaire sont visualisables sur l'application Intramuros et sur notre site internet rubrique « Restaurant scolaire »

Relais Petite Enfance du Pays Allonnais

Le **Relais Petite Enfance du Pays Allonnais** est un lieu d'informations, d'animations, de rencontres et d'échanges, destinés aux familles, aux assistant(e)s maternel(le)s et aux gardes d'enfants à domicile. C'est un service de proximité **gratuit**, animé par une Educatrice de Jeunes Enfants.

- **Responsable de la structure:** Bénédicte FLEURY, joignable au 02 41 51 30 84 et 06 32 67 74 84 ou par mail : ram@allonnes-49.fr
- 32, rue du Lavoir, 49650 ALLONNES



→ Inscription école privée Saint Doucelin

Les inscriptions à l'école privée *Saint Doucelin* se font directement auprès de Madame La Directrice : Couineau Céline

Tel : 02 41 52 82 01 ou par mail : allonnes@ec49.fr

Zoom sur...

ASSOCIATIONS - CULTURE
LOISIRS



► **L'association 2 pieds, 2 roues** organise sa 20ème édition du Trail des Chevreuils

Venez vous faire plaisir à fouler notre magnifique forêt entre les fougères, les chemins de sable et bien sûr les « grimpettes ». Le Trail des Chevreuils fait partie du challenge Ouest France LogéMaine qui compte 9 épreuves et depuis cette année du CAPS Tour qui compte 5 épreuves.

RDV dimanche 24 juillet
à partir de 8h sur le
parking de la salle des
sports



PROGRAMME

► 3 parcours adultes de 9, 18 et 31 km

8h00 : 31km

9h00: 18km

9h30: 9km

Inscription sur Kilkego.com

► Courses pour enfants par année de naissance / *inscription sur place*

10h30 : 1800m (pour les 2008 et 2009)

10h45 : 1800m (pour les 2010 et 2011)

11h00 : 1200m (pour les 2012 et 2013)

11h45 : 700m (pour les 2014 à 2016)

► Marche de 9km / 9h40

(non chronométrée et sans bâtons)

► Nouveau site internet du réseau des bibliothèques



Le réseau des bibliothèques l'imagin'R de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire dispose d'un nouveau site internet.

↳ www.bibliotheques.saumurvaldeloire.fr

Un site plus convivial au nouveau design et à l'ergonomie repensée, proposant de nouvelles fonctionnalités.

En quelques clics, les utilisateurs pourront : se pré-inscrire au réseau, réserver leur place pour une animation, donner leur avis sur un livre lu, suggérer l'achat d'un film pour les bibliothèques.

→ Un espace dédié aux professionnels de l'éducation et de l'animation ainsi qu'aux bénévoles du réseau figure également parmi les nouveautés.

NOUVEAU !

⇒ Associations Allonnaises

Si vous souhaitez partager l'actualité de votre association et faire paraître un article sur le prochain bulletin, n'hésitez pas à contacter le service communication de la Mairie qui étudiera votre proposition.

mairie@allonnes-49.fr

SANTÉ—SOLIDARITÉ

CCAS

Depuis l'année dernière, le plan canicule a été étendu à l'ensemble de la population et s'intitule désormais "plan national de gestion des vagues de chaleur".

Depuis le 1er juin, le dispositif de veille saisonnière relatif aux vagues de chaleur est activé, et le sera jusqu'au 15 septembre.

Toutes personnes, âgées, isolées, en situation de handicap, peuvent s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables vivant à domicile, auprès du CCAS de la commune. Renseignement au 0241520320 ou à l'adresse mail ccas@allonnes-49.fr.



Illustration : Santé Publique France

► EN CAS DE MALAISE APPELER LE 15

Repas des aînés du dimanche 22 mai 2022

Après 2 années sans notre traditionnel *Repas des Aînés*, 102 participants ont enfin pu se retrouver au PAMA, pour partager un repas élaboré par « Saveurs et traditions d'Olivier » (de Villebernier).



L'après-midi, sous le thème des « Fêtes champêtres », a été animé par la Chorale Aria (cf. : illustration) et les participants ont pu visionner un diaporama sur les belles années des fêtes de juillet à Allonnes avec des défilés fleuris et des chars représentant chaque quartier ou hameau de la commune.

Cela est venu raviver plein de bons souvenirs chez nos aînés.

Lors de cette belle journée, ont été mis à l'honneur les *Noces de Granit* soit 68 années de mariage pour Monique et Guy BERGER, ainsi que les 90 ans de Madame Rolande BATICLE et les 95 ans de Monsieur Michel RENARD, les deux doyens de cette assemblée. (Cf. : illustration)



Les aînés qui n'ont pas pu participer au repas se sont vus livrer un panier garni à leur domicile.

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Allonnes a lancé une démarche d'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), obligation faite aux CCAS et concernant l'ensemble de la population.

Cette démarche est pilotée par Maryvonne NEAU, adjointe aux affaires sociales, vice-présidente du CCAS avec l'appui technique de Mme Le Brun chargée de mission ABS à mi-temps du 1^{er} juin au 30 septembre 2022. Un comité de suivi, constitué des membres du CCAS validera chaque étape clé de ces travaux.

Les habitants, les partenaires sociaux et médico-sociaux et certaines associations de la commune seront sollicités pour apporter leurs contributions.



Mme Le Brun chargée de mission ABS

SANTÉ—SOLIDARITÉ
CCAS



Au-delà de l'aspect réglementaire, ce sera **une réelle feuille de route du CCAS pour coordonner, animer et évaluer une action sociale de proximité**, au service des administrés, du développement et de l'attractivité de la commune. C'est dans le cadre de cette ABS que le CCAS propose une enquête auprès des Allonnais. Ce questionnaire anonyme vise à recueillir vos attentes et vos besoins. Quels que soient votre âge et votre situation de vie, vos réponses nous permettront d'enrichir nos réflexions, en vue d'aboutir à des actions concrètes sur votre commune.

- ▶ Dans un premier temps, le travail consistera à réaliser un portrait démographique, économique et social de la commune afin d'identifier et de comprendre les besoins des habitants et les enjeux de la commune.
- ▶ Dans un second temps, un plan d'actions sera élaboré pour la période 2022/2026.

Vous avez deux possibilités pour compléter ce questionnaire, **avant le 20 août** prochain :

→ **en version papier** (voir l'exemplaire joint à ce bulletin municipal).

Néanmoins, plusieurs membres d'un même foyer peuvent y répondre à titre individuel (exemplaires disponibles en mairie et à la Maison France Services).

→ **ou en version numérique** à partir du lien :

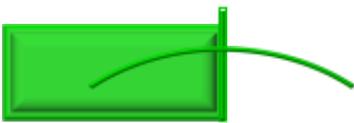
<https://framaforms.org/enquete-habitants-abs-allonnes49-1655443962>.

Le retour du questionnaire papier peut se faire en mairie d'Allonnes ou à la Maison France Services.

Renseignement auprès du secrétariat du CCAS au 02 41 52 03 20.

En bref

Le Conseil Municipal, en sa séance du 19 mai dernier, a décidé d'attribuer une subvention à la Paroisse Sainte Thérèse en Haute Vallée dans le cadre de leur projet « jeunes ». Ceux-ci vont se déplacer en Pologne ce mois de juillet afin d'aider en cuisine l'association CARI-TAS qui apporte notamment une aide alimentaire aux réfugiés Ukrainiens mais aussi des produits d'hygiène et divers objets utiles du quotidien.



ÉCOLOGIE—NATURE

► **Planter pour les paysages de demain**

Les plantes des jardins forment nos paysages, notre cadre de vie. Elles reflètent l'identité locale et chaque jardinier apporte sa touche. Les paysages du Parc où vous habitez sont uniques.

Il convient de se poser les bonnes questions en matière de plantations. Même si quelques végétaux exotiques apportent de l'originalité, il est conseillé de planter des essences locales, garantes du patrimoine. Mieux adaptées au sol et à l'environnement, elles se développent plus facilement, sans produits supplémentaires. C'est pour répondre à cet objectif et vous aider dans vos projets jardiniers que le Parc Loire-Anjou-Touraine met à votre disposition un outil pratique et gratuit en ligne : **le guide des plantations !**

Des filtres thématiques vous permettent d'affiner votre recherche. Sans oublier la rubrique « Conseils » pour vous simplifier la vie au jardin ! Découvrez les trucs et astuces pour accueillir les pollinisateurs, comprendre votre sol, associer les plantes... Retrouvez le guide en ligne sur : <https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr>

► **Gestion des espaces verts sur la commune****L'arrêt progressif des produits phytosanitaires a conduit la municipalité à repenser sa gestion des espaces verts.**

Depuis 2015, la Ville d'Allonnes s'est engagée dans une démarche environnementale forte en abandonnant l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces publics. Progressivement, la végétation reprend ses droits et s'installe en ville, en particulier sur les trottoirs. **L'herbe ne doit plus être considérée comme mauvaise ou sale, elle fait partie de notre environnement urbain.** Notre perception doit évoluer. Cela ne veut pas non plus dire qu'on doit laisser tout faire et cette métamorphose doit être maîtrisée. **Pour se faire, la commune a semé des fleurs le long des pieds de murs dans certaines rues.** Ce fleurissement, solution alternative aux produits phytosanitaires, met en valeur notre patrimoine bâti et facilite la gestion de l'entretien. La fauche de ces herbes pour un rendu équivalent au désherbage chimique, nécessiterait une main d'œuvre très importante pour les services d'entretien et trop coûteuse pour la collectivité, ce qui n'est pas envisageable! D'autre part, une végétation maîtrisée sur les trottoirs recrée une biodiversité sur ce sol minéral. Quelques Allonnais entretiennent déjà devant chez eux et nous les en remercions.



Notre perception doit évoluer. Cela ne veut pas non plus dire qu'on doit laisser tout faire et cette métamorphose doit être maîtrisée. **Pour se faire, la commune a semé des fleurs le long des pieds de murs dans certaines rues.** Ce fleurissement, solution alternative aux produits phytosanitaires, met en valeur notre patrimoine bâti et facilite la gestion de l'entretien. La fauche de ces herbes pour un rendu équivalent au désherbage chimique, nécessiterait une main d'œuvre très importante pour les services d'entretien et trop coûteuse pour la collectivité, ce qui n'est pas envisageable! D'autre part, une végétation maîtrisée sur les trottoirs recrée une biodiversité sur ce sol minéral. Quelques Allonnais entretiennent déjà devant chez eux et nous les en remercions.

« Pour avoir une ville propre, on a besoin des contributions de tout le monde. »

Aussi, nous sollicitons chaque habitant acteur de l'image de la ville, à contribuer en entretenant son bout de trottoir (au droit de sa propriété). Une ville plus belle c'est :

► **ENTREtenir OU FLEURIR DEVANT CHEZ SOI, UN ACTE ECO-CITOYEN !**

Depuis le 1er janvier 2017, la Loi LABBÉ interdit l'utilisation de produits phytosanitaires pour les espaces verts et la voirie et depuis le 1er janvier 2022, la loi inclue également les cimetières. C'est une excellente nouvelle pour l'environnement et la santé publique qui implique toutefois une participation de chacun au quotidien car les services municipaux ne peuvent, à eux seuls, gérer la repousse. N'hésitez pas, entre 2 passages des agents communaux, à nettoyer et entretenir vos trottoirs. Fleurir son trottoir permet également de participer à l'embellissement de sa commune.

► **ASSURER LA TAILLE DE VOS HAIES ET DE VOS ARBRES**

Nous vous rappelons que l'élagage des arbres et des haies, attachant au domaine public, incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de la clôture sur la rue. Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins, là où le dégagement de la visibilité est indispensable à l'approche notamment d'un carrefour, d'un virage ou signalétique.

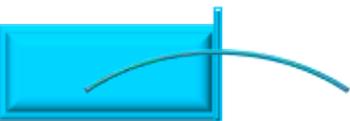
► **BIEN GÉRER VOS DÉCHETS VERTS**

Les déchets verts ne doivent en aucun cas être jetés sur la voie publique, ni dans les avaloirs des eaux pluviales, ni mis dans les conteneurs d'ordures ménagères. Après avoir été ramassés et traités, ils doivent être soit compostés à domicile, soit déposés en déchetterie.

Taille des haies, attention aux dates !

Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies, ni d'élaguer les arbres, du 15 mars au 31 juillet.

Eaux Saumur Val de Loire : changement de l'ensemble des compteurs d'eau des abonnés



AGGLOMÉRATION

SAUMUR VAL DE LOIRE



Eaux Saumur Val de Loire – Régie, modernise son service de distribution d'eau potable en procédant au changement de l'ensemble des compteurs d'eau de ses abonnés. Chaque consommateur sera équipé d'un système de télérelève à distance et pourra consulter sa consommation d'eau sur le portail abonné, payer directement ses factures, modifier son contrat, télécharger différents documents sur le service, etc.

Quand ?

L'installation s'étale de mars 2022 à la fin de l'année 2024.



Numéro unique

02 53 93 50 93

► **Totalement pris en charge par la Régie Eaux**

Quels sont les avantages de ces outils modernes et innovants ?

- Un meilleur suivi de la consommation d'eau potable

Les données seront enregistrées tous les jours et disponibles dès le lendemain.

- Une facture établie sur la base de la consommation réelle

Les factures ne seront plus estimées mais établies sur la base des consommations réelles des abonnés.

La Communauté d'agglomération vous aide financièrement pour l'acquisition d'un vélo électrique

Aides à l'achat

Vous souhaitez acheter un vélo, plusieurs dispositifs d'aides existent avec ou sans conditions de ressources :

- aide à l'achat de la Communauté d'Agglomération SVL
- bonus Vélo de l'État <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique>
- bonus Vélo de la région Pays-de-la-Loire <https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/aide-lachat-dun-velo-pliant-ou-assistance-electrique-vae-pour-les-abonnes-aleop>
- prime à la conversion des véhicules et bonus écologique 2022

<https://www.primealaconversion.gouv.fr>

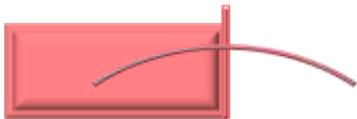


Location de vélo : Avaé

Avaé est un service public de location longue durée de vélo créé par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et géré par Saumur Agglobus. Avaé s'adresse prioritairement aux habitants et aux actifs de plus de 18 ans des 45 communes du territoire.

Comment louer un vélo Avaé ?

Il vous suffit de souscrire un contrat de location d'une durée allant de 1 à 12 mois. Pour cela, contactez le service Avaé de Saumur Agglobus au **02 41 51 11 87**. Un vélo tout équipé vous sera remis lors d'un rendez-vous dans l'un des 6 points de location : à l'agence Saumur Agglobus (siège) ou dans les mairies de Longué-Jumelles, Montreuil-Bellay, Allonnes, Doué-en-Anjou et Gennes-Val-de-Loire.



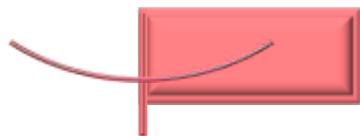
VIE PRATIQUE

FRANCE SERVICES

31, rue Jean Gallart à Allonnes. Tel : 02 52 60 09 65



► Nouvelles permanences



L'association *l'Ecole des Parents et des Educateurs du Maine et Loire* a mis en place un « Point Écoute Parents » (PEP) sur le Pays Allonnais.

Point d'Écoute Parents

Celui-ci est assuré par Pauline BAZIN, psychologue chaque mercredi à la Maison France Services d'Allonnes. C'est un lieu ressource pour les parents. On y accueille des personnes se posant des questions ou rencontrant des difficultés dans leur parcours de parents (écrans, scolarité, sommeil, conflits, séparation, autorité ...) sur des rendez-vous d'une heure. Des parents, accompagnés ou non de leurs enfants, des grands-parents peuvent ainsi être entendus et rassurés et porter un nouveau regard sur la situation évoquée.



Moyennant une adhésion annuelle à l'association, c'est une prise en charge gratuite.

Cet espace de parole, d'écoute et de réflexion **sans jugement** est indéniablement un soutien parental **précieux et confidentiel**. C'est aussi un lieu ressource pour les professionnels dans leur mission de soutien aux publics rencontrés.

Les Points Ecoute Parent sont portés financièrement par la CAF de Maine et Loire, le Conseil Départemental, la Région des Pays de Loire mais aussi localement par le SIMV du Pays Allonnais.

◆ *La permanence se déroule le mercredi de 14h à 17h, et un mercredi par mois de 9h à 12h.*

Prise de RDV, contacter l'EPE49 au 02 41 37 06 53.

Site internet : <https://ecole-des-parents-et-des-educateurs-49.org/>

MSA

Depuis fin avril un permanencier MSA répond à des questions d'ordre général.

◆ *La permanence se déroule le 2^{ème} mardi de chaque mois de 9h à 12h et de 14h à 16h30*



Prise de RDV, contacter 02 41 31 75 75.

ASPIRE



ASPIRE est une association qui propose pour des personnes en insertion professionnelle, des missions de ménage, repassage, jardinage et manutention auprès de particuliers, de collectivités et d'association d'entreprises.

◆ *La permanence est le 3^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 17h30*

Prise de RDV, contacter le 02.41.67.74.00.

Ces permanences ont pour objectif d'informer, de conseiller, de proposer des missions ponctuelles ou régulières, et de faire un accompagnement de proximité socio-professionnel.

Exemple d'action réalisée à France Services !

En début d'année 2022, l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires Pays de Loire (ASEPT) a dispensé avec l'aide d'un formateur, un atelier « *Utilisation de la tablette et du Smartphone* » sur un cycle de 10 séances, le mercredi de 14h30 à 16h30 à destination des séniors (+ 60 ans) du Pays Allonnais.

MAIRIE

VIE PRATIQUE

Horaires de la Mairie :

Du lundi au samedi : de 9h à 12h

Lundi, mardi et jeudi : de 14h-17h30

Stationnement :

Il est interdit de stationner
sur les trottoirs

Démarchage :

La Mairie ne cautionne aucun
démarchage téléphonique ni à
domicile.

Informations de la Mairie

Propriétaires d'animaux :

- ne laissez pas vos animaux domestiques divaguer
- il est constaté de nombreux aboiements de chiens qui gênent le voisinage ; équipez les de colliers anti-aboiements.
- trop de chiens vagabondent; clôturez vos maisons !
- il est interdit de laisser les déjections de vos animaux sur la voie publique; ramassez les !

Ordures ménagères :

- ne déposez pas vos ordures ménagères et encombrants auprès des PAV (Points d'Apport Volontaire) sous peine d'amende.
- les conteneurs d'ordures jaune et marron ne doivent pas rester sur les trottoirs entre deux collectes.

Fermeture du secrétariat de la Mairie le
samedi 30 juillet

Nouveaux commerçants, artisans

► Retrouvez la liste complète sur notre site internet: www.allonnes-49.fr

Prothésiste ongulaire « Mademoiselle C »

Madame ESNAULT Clara

Tél : 06.71.74.98.89



Pizza, burger, salade, à emporter « L'Atypique »

142, rue Albert Pottier

Tél : 02 47 93 96 40



Hélène Le Clech

DOULA - MONITRICE DE PORTAGE

Tél :
06.16.36.51.86

www.helene.accompagnement.com

Débroussaillage-Tous travaux épareuse-Broyage- Entretien haies-Elagage lamier

Monsieur RABINEAU Dorian

Tél : 07 83 10 59 84

Domi Création Couture

Madame BORDIER Dominique- Créatrice d'articles de
puéricultures et petites retouches de coutures

Tél : 06.44.24.32.87

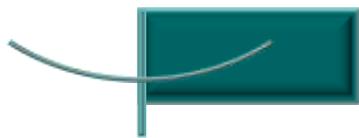
Réalisation de portraits d'après
photo et des dessins / illustra-
tions sur demande.

www.as-creations-dessins.fr/





COMMUNICATION



A l'heure où internet occupe une place de plus en plus importante dans notre quotidien, la municipalité a souhaité améliorer votre information en se dotant d'un tout nouveau site Internet.

« Plus convivial avec un nouveau design »

Nous l'avons repensé plus convivial avec un nouveau design et

une nouvelle arborescence. En quelques clics, les utilisateurs pourront dorénavant trouver l'agenda des animations communales, découvrir les actualités, consulter les comptes-rendus de conseil, télécharger le menu du restaurant scolaire... Le site présente une navigation fluide et permet d'accéder rapidement aux éléments de la page d'accueil et aux différentes rubriques du menu. Nous espérons que ce nouvel outil facilitera la vie des habitants et répondra aux attentes des nouveaux arrivants de la commune.

Nous continuerons bien entendu à l'améliorer au fil du temps, en tenant compte de vos suggestions. N'hésitez pas à contacter les services de la Mairie afin de faire part de vos observations, nous serons heureux de pouvoir en tenir compte.

Bonne navigation sur notre site !

Les outils pour se tenir informé

► Nouveau site Internet de la commune



► Application mobile INTRAMUROS

Vous souhaitez être tenu informé des actualités et événements sur votre commune ?



Télécharger l'application IntraMuros sur votre téléphone portable. Vous pourrez ainsi être notifié régulièrement des événements qui se déroulent sur la commune, mais aussi sur tout autre

types d'informations importantes (rue fermée, objet perdu/trouvée, arrêtés, ...)

L'application mobile **IntraMuros** permet d'informer, d'alerter et de faire participer les Allonnais à la vie locale.

► Page Facebook : « **Mairie d'Allonnes** »

Retrouver toutes les actualités et informations de la Mairie sur notre **page Facebook** « **Mairie d'Allonnes** »

► Panneau lumineux place de la Mairie

Les objectifs de ce support de communication sont de :

- diffuser des informations d'intérêt général liées à la vie de la commune,
- réduire les affichages sauvages qui nuisent à l'environnement de la Ville
- diffuser les informations des associations.



A L’AFFICHE

 **Marché des Producteurs de Pays**
Printemps/Eté 2022

7 rendez-vous gratuits à ne pas manquer !
29 juillet: Allonnes
26 août: Villebernier
16 septembre : Neuillé

RASSEMBLEMENT MOTOS
Inscription dès 9h
DIMANCHE 04 SEPT 2022
RANDONNÉE DE 70 KM
PAUSE CAFÉ
SE/CASQUE
DÉPART À 9H30

Place du Mail, rue Saint Jean des Bois à Allonnes (49)

06.35.39.47.31
afr.directionvivado@gmail.com

Les bénéfices de cette journée reviendront à l'association vivado



Église d'Allonnes
CONCERT DE TROMPES DE CHASSE

Avec la participation des trompes des Rives de Loire

Les bénéfices seront reversés pour la restauration de l'église

Vendredi 16 septembre 20h30

TARIF 10€

Réservation Mairie
Ou
0608585213



5^{ème} ÉDITION
BAL DE VIVADO

SOIRÉE FOUÉES

SAMEDI 01 OCTOBRE 2022
À PARTIR DE 20H

à la salle des fêtes de Varennes sur Loire

15€ ADULTE | 8€ ENFANT
À PARTIR DE 12 ANS | À PARTIR DE 6 ANS
0 - 5 ANS GRATUIT

MENU
Apéritif : Offert
Fouées à volonté
Café

Vins et Boissons disponible à la vente toute la soirée

Renseignements & Réservations
au 06.35.39.47.31 ou 07.80.56.45.89



MAGAZINE GRATUIT—Distribution toutes boîtes / Tirage à 1450 exemplaires

Ville d'Allonnes 135 rue Albert Pottier BP 23 49650 ALLONNES—Tel : 0241520030— mairie@allonnes-49.fr

Directeur de la publication : Jérôme Harrault

Rédaction et conception :

Commission communication : Bernard MERCIER, Philippe BERTHELOT, Françoise LAMY, Sacha MERLIN, Vincent LÉPY et secrétariat de mairie, Adeline LEMONNIER.

Photo de une : service technique Allonnes / Autres photos : I.Rétif, A.Lemonnier, Mairie, Association 2 pieds 2 roues, P.Berthelot

Impression : Loire Impression



AGENDA



2022



- ▶ Dimanche 24 juillet
20ème édition du **Trail des Chevreuils**
↳ **Parking de la salle des sports d'Allonnes**
* **Organisé par l'association « 2 pieds 2 roues »**



- ▶ Samedi 3 septembre
Forum des associations
↳ **Parking de la salle de sports d'Allonnes**
10h à 13h30

- ▶ Dimanche 4 septembre
Rassemblement Moto
↳ Place du Mail—rue Saint Jean des Bois
Allonnes départ 9h30
* **Organisé par Vivado**



- ▶ Jeudi 15 septembre
Anim'truck : Zumba
↳ **Parking de la salle de sports d'Allonnes**
18h30 à 20h30
* **Organisé par Vivado**

- ▶ Vendredi 16 septembre:
Concert de trompes de chasse
↳ **Eglise Saint Doucelin d'Allonnes**
* **Organisé par la Mairie au profit de la restauration de l'Eglise**

- ▶ Samedi 1 octobre:
Soirée fouées
↳ Salle des fêtes de Varennes sur Loire
* **Organisé par Vivado**

- ▶ Samedi 15 octobre
Soirée choucroute
↳ **Au PAMA d'Allonnes**
* **Organisée par Les Sapeurs Pompiers du Centre Les Pins**

- ▶ Mardi 25 octobre
Spectacle du réseau des bibliothèques
↳ PAMA Allonnes

- ▶ Samedi 29 octobre
Concert groupe « Debout sur le Zing »
↳ PAMA Allonnes
* **Organisé par Anim' culture**



- ▶ Samedi 19 novembre
Concert de musiques du monde
↳ PAMA Allonnes
* **Programmation culturelle de l'Agglo de Saumur**

- ▶ Samedi 26 novembre
Loto
↳ PAMA Allonnes
* **Organisé par l'APEL de l'école privée**

- ▶ Vendredi 16 décembre
Repas de Noël des habitants du Pays Allonnais
↳ PAMA Allonnes
* **Organisé par l'EVS Nord Saumurois**



- ▶ 2, 3, et 4 décembre
TELETHON
* Plusieurs animations tout le week-end



PRATIQUE !

Vous souhaitez connaître les temps forts, les activités et les sorties à **proximité d'Allonnes** ? **Consulter le site internet de l'Office de tourisme de Saumur** : <https://www.ot-saumur.fr/>

Allonnes

2022
FORUM
DES ASSOCIATIONS
de 10h à 13h30

Entrée libre

Animation
musicale 
Band'allonnaise

Animation
pompiers

Sapeurs Pompiers
du Centre des Pins

Venez nombreux à la
rencontre des associations
allonneses et découvrir les
nombreuses activités
proposées.

Animations sportives
Présentation des Associations
Petite restauration

Samedi 3 septembre 2022

Salles des sports, rue St Jean des Bois à Allonnes de 10h à 13h30



Les Associations
Allonneses

